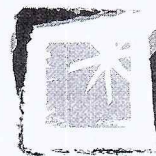


N° DEL/2024-052



Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 15 avril 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 8 avril 2024

PRESENTS (32)

Délégués titulaires (29) : Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, Mme BOUILLON Ludivine, Mme BOURRIER Annette, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, Mme GUICHON Marion, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. LE GALL Thierry, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (3) : M. BARDOT Claude, M. DELACOURT Alain, M. HAGHE Jean-Paul.

ABSENTS EXCUSES

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. CASSEZ Didier, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, M. MENUET Jean-François, Mme RIVET Murielle, M. VERBRUGGE Dominique.

Pouvoirs (4) :

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie a donné procuration à Mme PAREL Audrey,
Mme AUDEGUIL Agnès a donné procuration à M. BACHELLERIE Jean-Louis,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à Mme DUBOCHAUD Patricia,
Mme RIVET Muriel a donné procuration à M. DATIN Yves.

Secrétaire de séance : Mme BOUILLON Ludivine.

Objet : Approbation Compte administratif Ordures Ménagères 2023.

Etant entendu que Monsieur Charles FERRÉ, Président, s'est retiré et a quitté la salle,

Le Conseil Communautaire,

Délibérant sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BESSEAU, Président de la *Commission des Finances*, sur le compte administratif du budget annexe Ordures Ménagères de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Charles FERRÉ, Président ;

- Après s'être fait présenter le budget annexe ordures ménagères et les décisions modificatives de l'exercice budgétaire 2023 ;

A l'unanimité :

- **Constate** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;

- **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser ;

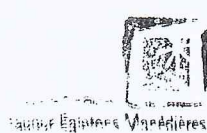
- **Approuve** le compte administratif du budget pour l'exercice budgétaire 2023 dressé par Monsieur Charles FERRÉ, Président.

POUR : 36

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 18 avril 2024**



**Carrefour le Président,
l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26**

Charles FERRÉ